

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Pour l'année..... 12s-6d.
 six mois..... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette condi-
 tion l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.
 A Montréal, on s'abon-
 ne chez E. R. Fabre, écri-
 vain, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous..... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous..... 3s-4d.
 Chaque insertion subsé-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre se-
 ront publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 Cie., Rue Ste. Famille,
 Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 24 Juillet, 1848.

{ BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry No. 14.

PENSÉES

Sur le Christianisme.

CULTE.

PAR M. DROZ.

XXX.—L'honnête homme doit l'exemple de faire ce qui est bien : c'est, par conséquent, un devoir de rendre à Dieu un culte public.

Les écrivains du dix-huitième siècle qui ont été à la masse populaire un frein et des consolations, pourraient présenter une excuse que nous n'aurions plus aujourd'hui. Lorsqu'ils égayaient de sarcasmes impies les sociétés brillantes de leur temps, la plupart croyaient n'être entendus que d'un cercle choisi, et voulaient que la religion continuât d'imposer au vulgaire. On ne voyait alors aucune difficulté à ce qu'il en fût ainsi, tant l'intervalle paraissait immense et la séparation absolue entre la classe élevée et la classe nombreuse. Nous ne pouvons plus nous faire de pareilles illusions. Si maintenant on dit : *il faut de la religion pour le peuple*, on dira un non-sens, car on ne trouvera personne qui ne soit du peuple. "Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris," a dit autrefois un poète comique : nous sommes tous devenus gens de qualité. Prenez donc votre parti : annoncez hautement que tout le monde peut se passer de la religion, ou donnez à tout le monde l'exemple de la pratiquer.

XXXI.—La négligence que beaucoup de personnes mettent à suivre le culte public, la répugnance qu'il inspire à plusieurs d'entre elles, viennent de l'habitude qui les en éloigne ; et sans doute aussi de la crainte de s'exposer au blâme, au ridicule, de la part de gens dont l'opinion, sur ce sujet du moins, mérite fort peu de considération. Cependant, lorsqu'on réfléchit, on voit bientôt de puissants motifs pour vaincre cette habitude, pour dédaigner cette crainte. J'ajoute que le culte public est une source de pures et vivés jouissances.

Le Christianisme n'a rien qui soit uniquement matériel et sans intérêt pour le cœur. Ses solennités, ses rites que ne

comprend pas l'incrédule, retracent l'histoire de la religion, consacrent le souvenir des grandes époques chères à la famille chrétienne. Il n'est pas une seule cérémonie qui ne rende présent à l'esprit un dogme sacré, ou qui n'attire l'âme vers un précepte de la divine morale. Les ecclésiastiques auxquels je désire que mes lecteurs demandent des instructions plus étendues et plus sûres que les miennes, dérouleront à leurs yeux le magnifique tableau des rites du Catholicisme ; ils leur feront admirer aussi avec quel amour paternel furent institués les sacrements, et de quelle puissance vivifiante les imprégna la bonté céleste. Je me borne à diriger ma pensée vers la plus simple partie du culte.

Quel charme dans la prière ! Se confier à l'Être souverain, seul puissant et seul bon, trouver en lui un refuge dans les épreuves de la vie, lui adresser les paroles du repentir et celles de la reconnaissance, se pénétrer d'amour pour lui, et tout espérer de lui, c'est puiser dans un trésor de nobles pensées, de tendres sentiments, de méditations ravissantes.

La prière, si douce au penseur solitaire, est rendue imposante par le culte public.

Toutes ces personnes prosternées dans une église, si différentes d'âge, de situation, de caractères, s'occupent des mêmes idées, du sentiment de leurs fautes et de l'espoir du pardon ; toutes forment des vœux qui tendent à resserrer les liens de la terre avec le Ciel et des hommes entre eux. La plupart de ces personnes ne se connaissent point, et cependant elles prient les unes pour les autres. Les absents ont part à leurs vœux ; leur charité ne s'arrête pas aux fidèles, elle embrasse tous les hommes. Les plus pauvres d'entre les chrétiens, ceux qui tiennent le moins de place sur la terre, prient pour le genre humain.

Qui ne serait frappé d'une si haute civilisation ? Mais il est encore d'ineffables jouissances, difficiles à concevoir pour les esprits étrangers aux vérités chrétiennes. Les voix terrestres dont retentit le temple s'épurent en se mêlant aux célestes concerts. Une source de délices connue des

seuls fidèles les abreuve d'espérance et d'amour. Le Sauveur a dit : "Quand vous prierez plusieurs ensemble, je serai au milieu de vous ;" et le chrétien, en priant avec ses frères, sent au fond de son cœur que la promesse du Christ s'accomplit.

XXXII.—On se forme, généralement peut-être, de fausses idées sur les pratiques de la religion. Combien d'hommes les supposent multipliées à l'excès, puériles et fatigantes ! Les détracteurs du Christianisme vont chercher je ne sais quelles gens, victimes de tristes aberrations d'esprit, et voudraient les faire passer pour le type de la perfection chrétienne. Voici ce que disait, au commencement de ce siècle, un prêtre élevé depuis aux honneurs de la pourpre romain : "Exhortations, défenses, menaces, censures, précautions, l'Église emploie tous les moyens pour écarter les pratiques inutiles ou inutiles ; et on l'accuse de les favoriser, on lui fait un crime de celles qui se glissent malgré ses soins ; et, par la plus révoltante des injustices, on lui reproche les abus que tous ses efforts ne peuvent empêcher.—Ce n'est pas dans ces pratiques extraordinaires que l'Église désapprouve, qu'elle déplore et qu'elle condamne, que vous devez chercher son véritable esprit ; c'est dans les rites qu'elle offre à votre vénération, et qu'elle vous ordonne de pratiquer." (1)

Prenons les commandements de Dieu et ceux de l'Église : les pratiques exigées sont très-peu nombreuses ; elles le sont si peu qu'il est difficile pour une âme tendre de ne pas éprouver le désir de les renouveler plus souvent ; l'Église même nous y invite, lorsqu'elle emploie le mot *au moins* en exprimant ses ordres. Il est interdit aux fidèles de chercher une perfection imaginaire, en se livrant à des pratiques non autorisées ; et, quant au renouvellement plus ou moins fréquent de celles qui sont prescrites, il doit varier selon l'état, les occupations, la santé, et même le caractère de

(1) De l'Excellence de la Religion, par C. G. de la Luzerne, ancien évêque de Langres.

tant de personnes qu'il ne s'agit point de soumettre à une règle uniforme.

C'est en pareille matière qu'il faut s'occuper de soi, non des autres. Les blâmer, dire qu'ils manquent de ferveur et de zèle, c'est s'exposer à de graves méprises, puisqu'on ignore toujours une partie de la vie du chrétien dont la main gauche ne sait pas ce que fait la main droite.

Si nous avons de l'indulgence pour ceux qui semblent ne pas faire assez d'actes extérieurs de piété, pourquoi n'en aurions-nous pas également pour ceux qui paraissent les multiplier trop ? Lorsqu'une femme qui se surcharge de pratiques dévotes est acariâtre, tracassière, insociable, ce n'est point de ce qu'elle reste longtemps à l'église, c'est de ce qu'elle ne s'y corrige pas de ses défauts que nous pourrions nous plaindre. Étendu ou restreint, le nombre des pratiques est utile ou nuisible, selon les effets qu'il produit sur l'âme. Telle femme donne encore plus de temps à l'église que celle dont je viens de parler ; mais elle est douce, indulgente, charitable ; tout chrétien qui la connaît voudrait avoir ses vertus, et, sans examiner si l'on ne pourrait rien retrancher à ses pratiques, se recommande à ses prières.

A continuer.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.

VII.

Bruits du monde.

(Suite.)

—C'est positivement celui-là qu'on vient d'exiler,—ajouta gravement M. Hideux.

Eugène pâlit et resta pensif. Son ami continua en glissant ses mains dans les poches de son pantalon et en allongeant ses jambes de manière à poser ses pieds sur les chenets :

—Autre chose maintenant : Venez-vous ce soir chez le Ministre ?

—Non,—fit sèchement Eugène.

—Il vous veut du bien.

—Je ne le sais que trop.

Hideux lança à l'artiste un coup d'œil à la fois caressant et sinistre :

—Langeau, mon gros beau-frère, vous pardonne très-généreusement les rancunes qu'il attribue aux préjugés de votre femme, amie dévouée de la sienne et de Fanny. Jo me suis marié, moi, par caprice, vous, par inclination, Dangeau par intérêt. Ceci vous étonne ; mais songez, mon cher, que l'esprit d'ordre devient une dot inappréciable. Hortense est un trésor. Pour vous en convaincre il me suffira d'ajouter qu'il se présente une place vacante

à l'Institut et que la digne femme en dispose,

—Vous croyez ?—dit Eugène qui commençait à prêter fort attentivement l'oreille.

—J'en suis sûr.

—Ceci devient sérieux. Sait-on quel est son protégé ?

—Je suis venu vous en instruire et en même temps vous assurer l'appui du ministère et de la presse,

—Mon cher monsieur Hideux, que de grâce à vous rendre !

—Vous ne m'en devez point : nous faisons justice au mérite, voilà tout. Gardez vos convictions, vos sympathies, vos systèmes, seulement ayez quelque indulgence pour nos faiblesses et plaignez les rigueurs que le devoir nous impose.

—Hélas !

Hideux serra cordialement la main d'Eugène, et les deux hommes se séparèrent après s'être accablés de protestations réciproques.

—Qu'avez-vous décidé, mon ami ?—demanda Lucie qui, vers l'heure du dîner, se présenta tremblante à la porte de l'atelier d'Eugène, fort occupé en ce moment à crayonner l'esquisse d'un tableau dynastique.

—Rien, ma chère, si ce n'est que vous mettez ce soir votre robe gris et des bruyères du Cap.

Lucie jeta les yeux sur la toile et soupira.

—Qu'est-ce ?—dit Eugène se retournant étonné.

—J'espérais...

—Songez surtout que vous dansez ce soir.

—Il faut donc oublier...

—Et se hâter ; nous sommes de deux heures en retard.

Soumise et résignée cette fois la noble femme courba la tête ; mais sa grande âme était brisée, son bonheur détruit sans retour. Elle se retira silencieuse. Il lui semblait que la terre se dérobaît sous ses pieds et qu'en même temps le ciel s'entr'ouvrait sur son front.

Une élégante voiture emporta rapidement les deux époux qui tournoyèrent jusqu'au jour dans les galeries étincelantes et parfumées qu'ornaient de leur présence Langeau, Polissart, Hideux, Lourdeau et le docteur. Au milieu des groupes on voyait passer la douce Hortense, la sœur Lucie et la gracieuse Fanny toujours inséparables. Eugène jeta les yeux sur cette union ravissante, et son cœur se serra à la pensée du vieux prêtre errant à cette heure par les chemins déserts et du cadavre d'Arnold qui dormait glacé dans le tombeau.

IX.

Le Désert.

Le soleil, au plus haut des cieux, verse par torrents la lumière sur la plaine avide dont l'horizon de sable se déroule à l'infini. L'azur est voilé de vapeurs rougeâtres, l'air embrasé ; le sol étincelle. Nul palmier ne jette même une ligne d'ombre. Le reptile se creuse un refuge ; le chacal, haletant, reste étendu dans son antre. C'est l'heure où jamais n'a soufflé la brise, l'heure où l'Arabe vagabond repose auprès du dromadaire au bord de la citerne ; heure terrible et dévorante qu'aucun ne brave impunément, et devant laquelle tremble et racule toute créature mortelle. Mais les Ouled-Télamas sont une tribu vaillante ; rien n'arrête leurs courses ; ni la chaleur du jour, ni l'obscurité des nuits, Paille du khramsïn, ni le fer des guerriers rivaux. Seule, la volonté du chef fixe l'instant des haltes et désigne le lieu où doit se dresser la tente. Ben-Taleb est un homme redoutable à ses ennemis et magnifique pour ceux qui le suivent aux combats. Tout fléchit à son nom, des murs de Suez à la base du Sinaï. Il règne sur la solitude, se joue avec l'orage, brise comme le chaume la lance égyptienne et le cimetière des Osmanlis. Il tient dans sa main droite la fortune et la mort. Les caravanes lui paient de riches tributs. Le vieux Mèhémét pâlit à son souvenir, et l'ardent Ibrahim donnerait une sérail pour la tête du terrible cheik. Voyez-vous ce tourbillon de poussière qui là-bas se roule brillant comme un flocon d'écume ? Ben-Taleb marche en avant des plus hardis de sa troupe. Il arrête sa monture. Son œil, comme celui de l'aigle, mesure l'étendue, et les paroles sanglantes se pressent à sa bouche. Vingt guerriers se rangent autour de lui, prêts à voler dans la direction qu'indiquera son bras.

—Fils de Télémas,—regardez à l'occident, et dites quel être a traversé la solitude ?

Chacun en silence explora la trace indiquée—

—Maître,—répond le plus brave,—il y a là des pas d'homme.

Ben-Taleb ne put s'empêcher de rire.

—Aïssi,—reprit-il,—le vin des gïours te trouble aujourd'hui le cerveau.

—Noble cheik,—répondit le soldat,—je suis noir et crois point à Mahomet. Aucune liqueur ne m'est donc interdite ; mais par l'âme de mon père ! même une goutte d'eau n'a approché mes lèvres depuis le lever de l'aurore ; j'ai pleinement ma raison, et j'affirme qu'un homme a passé là.

Les autres soldats partagèrent l'avis du nègre. Le cheik examina de plus près

les indices et avoua qu'Aïssi le noir avait dit vrai.

—Tu prélèveras une double part de butin,—ajouta-t-il.

Et son dromadaire partit au galop. Après une heure de course rapide, il appela trois des siens les plus agiles.

—Voyez-vous,—leur dit-il,—ce point éloigné qu'on prendrait d'ici pour le corps d'un vautour dont les ailes s'étendent pour s'envoler au nuage ?

Ils répondirent affirmativement. Le cheick continua :

—C'est l'homme dont nous suivons l'empreinte. Allez ! si vous trouvez un Turc, il paiera aussitôt la rançon ; un Arabe partagera l'eau de nos outres, un chrétien sera fait prisonnier.

Les trois guerriers s'élançèrent. Le reste de la troupe demeura immobile. Bientôt Aïssi revint guidant un vieillard vêtu d'une longue robe de prêtre catholique. A l'aspect de cet homme, le chef devenu tout à coup pâle et agité, ramena sur son visage le voile flottant de son *hnik*. Mais déjà le vieillard avait aperçu ses traits et reculant de surprise :

—Ton nom ?—s'écria-t-il.

—Aïssi,—dit alors le chef d'une voix sourde et tremblante,—qu'on fasse monter cet étranger sur le meilleur de nos dromadaires ; qu'on lui abandonne l'eau qui reste, et que quatre d'entre vous le conduisent avec respect au lieu qu'il lui plaira d'indiquer.

—Aïssi,—fit alors le vieillard,—me reconnais-tu ?

Le noir mit pied à terre et s'agenouilla sur le sable.

—Le nom du chef ?—continua l'étranger.

—Ismaël Ben-Taleb.

—Prêtre !—s'écria le cheik faisant sur lui-même un violent effort,—le tombeau m'a séparé des hommes de ton pays et de ton culte, je suis une âme errante, une pensée de gloire et de vengeance. En vain tu voudrais invoquer les souvenirs ; mon oreille se fermerait à ta voix ; mon cœur resterait sourd à tes prières. Parle, conjure, ordonne ; les vents emporteront tes paroles et l'écho du désert seul répondra à tes menaces ou à tes larmes.

Ayant ainsi parlé, il lança au galop sa monture ; la troupe le suivit, et le vieillard vit un blanc nuage disparaître à l'horizon. Quatre soldats étaient restés. Le noir, qui paraissait leur chef, tenait d'une main la longe d'un dromadaire et de l'autre une outre remplie d'eau puisée la veille. Le prêtre, revenu de son extase, adressa la parole au nègre :

—Aïssi,—dit-il,—sur la terre d'Occident tu m'as juré d'obéir à mes ordres.

—Maître, j'ai tenu mon serment.

—Que fais-tu donc au désert ?

—Les tribus de l'Asie m'ont rejeté, et nul ne se souvient de vous vers l'Euphrate.

—Comment le guerrier qui vous commande porte-t-il le nom et la ressemblance du fils de mon frère ?

—Le noble cheik est Ben-Taleb lui-même, et sa renommée est grande parmi les tribus.

—Tu mens ! Ben-Taleb a été enseveli en Occident sous le nom d'Arnold.

—Maître, les clefs de la mort n'appartiennent qu'à Dieu.

Le vieillard joignit les mains et regarda le ciel ; puis, s'adressant aux guerriers :

L'un de vous,—demanda-t-il,—a peut-être entendu parler, sous les tentes, de la sagesse du solitaire de Kérim ?

—Le prophète n'est plus à Kérim.—répondit Aïssi.

—Où les chrétiens vont-ils écouter ses oracles ?

—L'ermite des rochers ne se montre aux yeux d'aucun homme ; nul, depuis longtemps, n'a entendu sa voix. Une femme de ma tribu raconte un songe dans lequel le prophète lui est apparu enlevé au ciel par les anges.

—Où s'est arrêté sur la terre le dernier pas du sage ?

—Au Sinaï.

—Conduisez-moi à la montagne.

Le vieillard s'assit sur le dromadaire agenouillé. Aïssi donna le signal du départ. Vers le soir, on dressa la tente à la fontaine des Trois-Palmiers.

Jules de TOURNEFORT.

(A continuer.)

L'An 100,000.

En ce temps-là, c'est-à-dire dans quatre-vingt-dix-huit mille ans d'ici, il y aura sur la terre des choses tellement merveilleuses que les raconter, c'est courir au-devant de l'incrédulité du lecteur.

Non, si quelqu'un de nous, je dis le plus progressiste, revenait sur la terre à l'époque dont je vais parler, il ne reconnaîtrait plus ni sa planète ni ses semblables, et courrait les plus grands risques de périr, soit de surprise, soit d'admiration, si on ne lui portait de prompts secours.

Et moi-même, moi, que ma qualité de prophétiseur prédispose peu à m'ébahir à la légère, eh bien ! quand je considère d'un œil fatidique et ce qu'est ce monde et ce qu'il sera, je me sens pris, contre l'humanité présente, d'une immense pitié. Quoi ! vous n'avez pas encore rasé une seule chaîne de montagne, comblé une seule vallée, vous n'avez pas encore éteint un seul volcan ?— Les chemins de fer,

criguez-vous, n'est-ce donc rien !—Grande merveille, en vérité, que ces deux triangles alignés, sur lesquelles cinq à six char-bancs s'envolent à la file, traînés par une grosse bouilloire en couroux ! Charmante découverte, aimable trouvaille, que celle qui coûte, bon an mal an, la vie à deux ou trois cents personnes ! En fait de victimes humaines, Moloch eût fait là-dessus des économies, et Teutatès se fût passé à moins.

Mais, cruelle influence des temps où nous sommes, je me laisse aller à faire de la satire quand je puis m'élever au rôle de Mathieu Lénsberg. Aussi bien, y aurait-il barbarie à faire plus longtemps attendre le tableau de cet âge fortuné, autant qu'éloigné ? J'entre donc en matière, et je pars d'un principe. L'humanité, loin de se développer à raison d'un progrès successif et continu, absolument comme un écolier, aujourd'hui un peu moins inculte qu'hier, et demain un peu plus docte qu'aujourd'hui, l'humanité, à certaines époques de sa durée saute subitement d'une condition inférieure de l'intelligence à une condition plus élevée ; et ces transformations n'ont lieu qu'à de très-longs intervalles, puisque je parle ici de cent mille ans.

Donc, tous les mille siècles environ arrive une époque où, tout-à-coup, la portée de l'esprit humain est centuplée. L'homme passe à un degré supérieur de l'être, comme si la sourde sensation de l'huître s'élevait un beau matin jusqu'à l'instinct de l'éléphant. Douée d'une intelligence au-dessus de laquelle celle dont nous jouissons sera comme l'intelligence du fœtus est à celle de M. Duclerc, doublé de Flocon, l'espèce humaine fera merveilles sur merveilles. S'emparant d'abord de la gravitation, de l'électricité et du magnétisme terrestre,—forces occultes et insaisissables pour nous,—elle se les soumettra, et les réduira pour ainsi dire, en servitude. A l'aide d'une pareille puissance, nos semblables,—s'il m'est permis de les qualifier de la sorte,—nos semblables commenceront par améliorer ce globe, car, au point où ils seront parvenus, ils ne pourront décemment habiter davantage un monde aussi laid et aussi incommode. Des mineurs feront à l'écorce terrestre un puits très-profond ; et lorsqu'ils auront atteint la région géologique où le feu central a rendu liquides tous les minéraux, on verra jaillir par cet audacieux puits artésien de l'or, de l'argent, des diamants et des rubis en fusion à combler en une heure le déficit de la caisse Duclerc. On n'aura que la peine d'attendre, pour les ramasser, qu'ils se soient refroidis. Pourvu que nos républicains de la veille puissent attendre jusqu'au lendemain. Et combien cet or tout nou-

veau et ces pierreries que l'on verra se cristalliser sous ses yeux auront plus d'éclat que l'or et les pierreries exhumées du limon de notre planète, où ils ont séjourné de ces centaines de siècles.

A côté de ces puits dégorgeant une lave si précieuse, on en creusera d'autres à sou-pape, destinés à donner passage à ces gaz souterrains, vrais borborigmes du gros ventre de la terre, qui, par leur effervescence, nous procurent les volcans et les tremblements de terre. De sorte, qu'à l'aide de ces soupiraux, éruçant sans relâche, comme un Chinois repus qui tient à faire honneur et politesse à son hôte, on sera désormais à l'abri de toutes les convulsions du sol, ce qui est bien quelque chose ; mais ce ne sera pas tout. Quant aux convulsions politiques, grâce à l'ère républicaine, nous n'aurons pas même à nous en occuper.

Dégoûtés à bon droit de la lourde atmosphère où nous vivons, les chimistes, par des procédés qu'il n'y aurait aucune prudence à révéler, solidifieront dans un volume relativement médiocre tout l'air dont la terre est enveloppée, et remplaceront l'atmosphère supprimée par une atmosphère dont feront partie les gaz hilarants que l'on connaît déjà et ceux bien plus nombreux que l'on ignore. Grâce à ce changement, tout ce qui respire deviendra d'une gaieté à peine comparable aux transports de la France apprenant la proclamation de la république Ledru, Flocon, Albert, et l'avènement du *National en masse*.

N'oublions pas de consigner ici que, par respect pour le principe de l'égalité, les chaînes de montagnes et les vallons seront nivelés au moyen d'une herse grande comme tout Paris, tirée par cent cabestans à vapeur de la force de 10,000 chevaux chacun ; de manière que la surface du globe ne sera plus qu'une rase campagne que cultiveront, moissonneront et vendangeront des machines à électricité comprimée, destinées à remplacer les ouvriers devenus tons millionnaires, et faisant gorges chaudes de feu l'organisation du travail du citoyen Louis Blanc. De plus, chaque gouvernement, et il n'y en aura plus que de républicains-démocratiques, socialistes, chaque gouvernement fera creuser, au beau milieu de son territoire, un lac de dix lieues de diamètre environ, sous lequel existera un four également de 10 bonnes lieues. En chauffant ce four souterrain, on mettra les eaux du lac en ébullition, ce qui occasionnera une vapeur immense, laquelle se condensera en nuée dans les airs, et retombera en ondée bienfaisante sur tous les environs.

Et voilà comment on obtiendra de la pluie à volonté et des nuages à heure dite ; car alors le soleil ne sera plus le maître, le ré-

gime du bon plaisir sera passé pour lui : quand une contrée ne voudra plus de ses rayons, elle saura très-bien déployer sur sa tête, en guise de parasol, une vaste nacelle. Il existera aussi un moyen pour se préserver des ouragans et des frimats, mais il est d'une application trop facile pour que je prenne sur moi de le porter à la connaissance du public.

De l'esprit, tout le monde en aura à ne savoir qu'en faire ; ceux qui en auront seulement comme Voltaire passeront pour des nigands. Égal à ceux dont le jugement n'ira qu'à égarer Newton, Galilée, on sera réduit à poursuivre leur interdiction, et, après avoir assisté à la plaidoirie d'un avocat plaidant comme Cicéron et Démosthènes ensemble, résultat médiocre pour le temps, le tribunal retirera à ces infortunés le gouvernement de leur fortune, et leur nommera un curateur, lequel administrera avec désintéressement, ce qui sera toujours une merveille.

Presque toutes les améliorations, chose remarquable, seront dues au progrès scientifique. Ainsi, grâce à la propriété des électricités opposées de s'attirer, et de celle de même nature de se repousser, on obtiendra des résultats très-satisfaisants pour la moralité publique.

S'il existe de ces ennemis acharnés, comme on n'en voit que trop de nos jours, par la vertu de deux électricités contraires, on les forcera à se jeter dans les bras l'un de l'autre, et ils ne pourront plus se quitter. Du reste, il va sans dire que le gouvernement se réservera l'application de ces électricités, dont la contrefaçon aura le rang de délit politique.

Une autre application de la science au bien-être général, c'est qu'en ce temps un savant, que je ne nommerai pas, découvrira des lunettes nocturnes, au moyen desquelles on verra pendant la nuit comme voient les chats ou les oiseaux nocturnes. Économique de trois millions au moins sur le luminaire de la ville de Paris.

Pour aller d'un lieu à un autre, je devrais dire d'un pôle à l'autre, chacun aura un cheval de bois monté sur quatre roues légères, que feront tourner le mouvement perpétuel, le mouvement perpétuel dont la providence retarde la découverte jusqu'à ce que l'humanité soit digne d'un pareil présent. À l'aide de cet infatigable véhicule, on pourra faire le tour du monde en une matinée, si l'on veut se presser ; mais on s'en gardera bien, car il faudra se donner le temps de dépenser, chemin faisant, l'argent dont on aura plein ses poches.

Ah ! qu'en ce temps-là, mes amis, il sera bon banqueter ! La cuisine sera à la hauteur du siècle, et nos arrière-neveux frémiront d'horreur à la seule pensée d'un banquet à 25 cent !!!

Mais les améliorations ne se borneront pas à ce globe. Le temps sera venu de coloniser la lune. Car il serait honteux pour des hommes d'un pareil génie de laisser désert un monde si voisin. Les journaux de l'opposition ne laisseront pas en repos le ministère qu'il n'ait mis la main à l'œuvre. L'opération commencera par d'énormes ballons de cuivre pleins d'eau, qu'un volcan confectionné à cet effet parle brave corps des sapeurs-pompiers, sous la direction de l'un des membres du *Bureau des longitudes*, lancera sur notre satellite. En arrivant sur la lune, chacun de ces globes sera brisé par la force du choc, et son contenu se répandra sur la planète qui manque d'eau comme chacun sait. Quand on aura fait, pendant une vingtaine d'années, cet exercice, qui, soit dit en passant, sera un aussi beau *venez-y voir* qu'un cratère vomissant des bombes grosses comme le dôme de Saint-Pierre de Rome, la lune se trouvant dotée de rivières, de lacs et parlant d'atmosphère, les hommes pourront y vivre et les femmes aussi. Alors on fabriquera de nouveaux ballons plus élégants que les premiers et bien remboursés à l'intérieur, et après y avoir renfermé une famille de colons déterminés, avec des vivres et un chirurgien, on placera le tout dans la bouche du volcan, comme une balle dans un mourquet, et détonation effroyable aura lieu, et l'énorme bombe pleine d'émigrants partira pour la lune et y arrivera cinq ou six jours après. Une fois là le coup-d'œil seul payera de toutes les incommodités du voyage. On se trouvera, je puis le dire sans métaphore, dans un monde nouveau. Les jours et les nuits y dureront quinze jours chacun ; que n'en sommes-nous là déjà pour faire avancer un peu les affaires de la république, qui ne marchent pas du tout.

Certes, il y aurait à raconter, sur l'an cent-mil, bien d'autres choses plus miraculeuses encore ; mais nous ne voulons pas dégoûter de notre république la génération actuelle ; et d'ailleurs, s'il fallait publier toutes les merveilles de cette ère mémorable, la plume de M. de Lamartine, comme poète, serait insuffisante ; MM. Thiers et L. Blanc, comme historiens, ne seraient pas à la hauteur de cette magnifique épopée,

H. S. (Corsaire.)

Un compte fatal.

Voici la nomenclature des différentes constitutions dont la France a joui jusqu'à ce jour :

- | | |
|----------------|--------------------------------------|
| 1 ^o | Constitution du 14 septembre 1791. |
| 2 ^o | id. du 24 juin 1793. |
| 3 ^o | id. du 14 frimaire an II. |
| 4 ^o | id. de l'an III (22 août 1795) |
| 5 ^o | id. de l'an VIII (13 décembre 1799). |

- 60 Sénatus-consulte organique du 4 août 1802.
 70 id. du 18 mai 1804.
 80 id. du 5 février 1813.
 90 Constitution du 6 avril 1814.
 100 Charte du 4 juin 1814.
 110 Acte additionnel du 22 avril 1815.
 120 Charte constitutionnelle du 14 août 1830.

La nomenclature ci-dessus vient d'inspirer à l'un de nos académiciens l'épigramme suivante :

La bonne Constitution
 Du chaos va sortir, dit-on :
 Vraiment, j'en suis fort aise ;
 Mais, hélas ! pour son avenir,
 Son numéro me fait frémir.....
 C'est le numéro treize !!!

(Corsaire.)

Académie des Sciences.

STATISTIQUE.—Durée comparée de la vie moyenne en France au dix-huitième et au dix-neuvième siècles.—La souple et mobile statistique, ce procédé favori de l'époque actuelle, qui, nonobstant les dehors austères qu'elle emprunte au calcul, dit si souvent non pas tant ce qui est que ce que l'auteur veut lui faire dire, la statistique, qui, toutefois, intégralement et loyalement faite, peut apporter de précieuses lumières sur les faits les plus complexes, sur les questions les plus difficiles, cette espèce de science moderne à laquelle M. Ch. Dupin doit une grande partie de son ancienne renommée, à reparu ces jours derniers dans la bouche de ce savant avec un surcroît d'appareil scientifique, qui, nous devons le dire, n'a paru figurer là que comme un luxe inutile.

« Quelle est, depuis un certain temps, la durée de la vie moyenne en France ? Quelles variations a subies cette durée depuis un siècle ? Quelle est-elle aujourd'hui ? »

Tel est l'objet de la nouvelle dissertation de M. Dupin, qui en avait déjà donné un avant-goût dans une précédente séance. Les constructions graphiques qu'il a cru devoir emprunter aux procédés de la géométrie, les nombreux chiffres en ligne et la courbe savante qui en est sortie, par laquelle il a représenté la progression généralement ascendante de notre vie moyenne, sauf quelques oscillations accidentelles et temporaires, nous ont paru ajouter bien peu de poids à la marche de l'auteur, et surtout donner à la grande majorité de l'auditoire une idée beaucoup moins claire de la solution que ces simples paroles par lesquelles le savant ingénieur a bien voulu la traduire : La durée de la vie moyenne en France, qui n'était généralement au dix-huitième siècle que de 26 ans environ, a été depuis en s'accroissant d'une manière bien pro-

noncée, au point que, tout en subissant quelques oscillations transitoires, elle serait arrivée à être aujourd'hui de 38 à 39 ans, résultat inattendu fort remarquable, qui, s'il est bien avéré, déposerait notablement en faveur des progrès de la civilisation moderne.

Nous ne savons si c'est par un entraînement spontané d'amour pour la géométrie, ou dans une intention quelque peu épigrammatique, qu'un autre ingénieur, M. Morin, se levant immédiatement après l'improvisation animée de son confrère, est venu poser inopinément sur le tableau, en s'enveloppant du même appareil scientifique, un problème sur une question toute autre, l'impôt progressif, et dont la solution en français est celle-ci : Les petites fortunes, et conséquemment les petites cotes qu'elles paient, étant incomparablement plus nombreuses que les grandes fortunes et les côtes élevées qui leur correspondent, il n'est pas possible de réduire notablement les impôts des classes pauvres sans élever considérablement ceux des classes riches.

Mais l'auditoire n'a pu arriver à cette notion toute simple qu'après avoir eu l'agrément de voir défilér devant lui sur le tableau noir, axe d'abscisses, coordonnées croissantes, etc.

Revenons un instant sur le travail de M. Dupin. Dans les diverses périodes qu'il a eu l'occasion de scruter, il a rencontré incidemment des résultats assez inattendus qui pourraient peut-être appeler des doutes sur l'exactitude des bases ou des procédés de l'auteur, mais qui, s'ils sont irréprochables, aideraient à comprendre le résultat général ci-dessus énoncé.

Pendant les cinq années consécutives 1774, 75, 76, 77 et 78 du dix-huitième siècle, période qui ne fut traversée par aucune épidémie notable, le nombre annuel des décès l'emporte de près de dix mille (9167) par million d'habitans sur le nombre des décès occasionnés en 1832 par l'immense invasion du choléra asiatique, qui fut cette année si meurtrière ; la perte au dix-huitième siècle est de 33 pour 100 supérieure à la perte éprouvée cette année-là au dix-neuvième siècle.

En comparant même cinq années des plus heureuses du dix-huitième siècle à cette même année 1832, que nos souvenirs nous présentent toujours comme couverte d'un voile funèbre, car elle fut la plus terrible de l'époque, on trouve, dit M. Dupin, que la mortalité pendant ces années là est encore supérieure à celle de 1832.

Enfin, pour avoir une idée plus complète de l'état des choses à cet égard au dix-huitième siècle, l'auteur a pris le total des décès pendant quinze années, décès consignés dans les mémoires de l'Académie

des sciences, et il en a trouvé 33,840 par million d'habitans. Donc la mortalité moyenne annuelle de ces années surpasserait de 21 pour cent celle de la phase la plus calamiteuse du choléra.

Influence de la vaccine sur la mortalité.—L'auteur fait remarquer que cette influence, si évidemment salutaire, a produit son plus grand effet sur l'allongement de la vie moyenne dans la première période comprise entre 1803 et 1813 ; quo l'effet est allé en se ralentissant vers la fin de cette même période.

Influence des années 1817 et 1818.—M. Dupin a encore trouvé ici un résultat opposé à celui auquel on devait, ce semble assez naturellement s'attendre. Loin que la mortalité ait été plus considérable dans les deux années ci-dessus de disette que dans les années 1816 et 1819, immédiatement antérieure et subséquente, où les vivres furent généralement d'un prix modéré, elle a été trouvée sensiblement moindre. La civilisation moderne pourrait-elle se flatter de contenir en elle des ressources assez puissantes pour faire disparaître une cause de mortalité qui pesa d'une manière si désastreuse sur les populations du moyen âge ? M. Dupin pense que les progrès de la fortune publique, quo la libéralité et l'abondance des secours qu'il est possible de distribuer en parcelles occurrences aux classes nécessaires rendent suffisamment compte de cette anomalie.

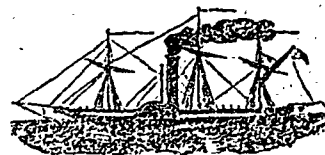
Annales nouvelles de ce Jour.

Assemblée générale de la Société St. Jean-Baptiste.
 Maison à louer.—W. Cowan.
 Meuble, Porter, etc. à vendre.—W. Le-Cheminant.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 24 JUILLET, 1848.

NOUVELLES D'EUROPE.



Arrivée de l'Hibernia. Dépeche Télégraphique.

New-York 31 juillet.
 Ce Steamer parti de Liverpool le 8 du courant, est arrivé ici, aujourd'hui à 6 heures P. M.

France.—La révolution présente un caractère plus rassurant. La dernière insurrection a été complètement réprimée et

la tranquillité est rétablie. Le Général Cavaignac est presque dictateur en France et parait s'occuper avec succès à consolider le gouvernement. Les fonds s'améliorent rapidement pour la première fois depuis la révolution de février. On entrevoit l'espoir que la France réussira à établir un exécutif juste et modéré. Lamartine et Ledru-Rollin sont constamment surveillés. On croit fermement à Paris que Caussidière était le chef de la dernière insurrection.

—Chateaubriand est mort le 4 du courant. Carnot a résigné. Il y a à Paris plus de 100,000 soldats.

—Les ateliers nationaux ont été dissous. Le nombre des prisonniers à Paris est de 11,000. Les tentatives d'empoisonnement et d'assassinats continuent. Le parti modéré acquiert de la force dans l'assemblée nationale. Tous ceux qui ne font pas partie de la garde nationale à Paris, ont été désarmés. Des découvertes importantes ont été faites au sujet de ceux qui ont fourni les moyens de faire la dernière insurrection.

—Le trouble règne toujours dans les départements.

—En Corse, Louis Napoléon a reçu 35,900 votes sur 38,000.

Russie.—On rapporte qu'une révolution a eu lieu à St. Petersburg; 300 personnes auraient péri. Le choléra faisait d'épouvantables ravages; six nouveaux hôpitaux avaient été ouverts à Moscou. Un incendie considérable a eu lieu à Orel; 3000 maisons brûlées; perte évaluée à £ 685,000.

Danemarck.—Un armistice de trois mois a été conclu entre la Prusse et le Danemarck.

Prusse.—Il y a eu une grande excitation à Berlin.

Allemagne.—L'archiduc Jean a été nommé lieutenant général de l'empire germanique. L'Autriche était tranquille.

Italie.—Charles-Albert est inactif. Les autrichiens ont repris possession de presque toutes les possessions vénitienes. Rome est dans un état d'agitation. Le pape a eu une attaque d'apoplexie.

Espagne.—Les carlistes s'agitent.

Irlande.—Plusieurs condamnations pour pratiques d'exercices militaires. Un mandat d'amener (*Warrant*) a été émis contre les édités du *Felon*. Un acte d'accusation fondé a été rapporté pour pratique d'exercices militaires; contre John Reilly.

Ecosse.—Une émeute a eu lieu à Edimbourg par suite de la résistance faite à la taxe annuelle.

Turquie.—Une insurrection a eu lieu parmi les esclaves des galères à Prosidia, 500, dit-on, ont été tués.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

8 juillet 1848.

Farine, 27/6 à 28. Blé par boisseau, 6/6 à 8.

Le marché monétaire de Londres s'améliorait. (*Québec Gazette.*)

(Traduit du *Morning Chronicle.*)

Les funérailles des victimes du 23 juin ont eu lieu sans aucun accident. Le général Cavaignac y assistait.

Les départements sont dans une grande agitation, On dit que les révoltés se promènent près de Lyon et Villefranche en criant vengeance!

—On a trouvé des papiers qui compromettent Emile de Girardin comme ayant reçu de l'argent de la Russie, des Orléanistes, des Carlistes et des Bonapartistes. Des roubles russes ont été trouvés chez lui.

—On a découvert le meurtrier de l'archevêque de Paris.

—Lamartine va quitter la France pour faire un voyage en Orient avec son épouse.

—Emile de Girardin a été mis en liberté après avoir été tenu au secret pendant 12 jours.

Etats-Unis. Congrès.—La chambre des représentants s'occupe de la mesure pour le transport des malles au moyen de vaisseaux à vapeur dans l'Océan pacifique.

—On s'occupe à New-York activement à recueillir des souscriptions pour l'établissement d'un ligne télégraphique entre Halifax, New-York, Boston et Portland. (*Morning Chronicle.*)

Martinique.—Les nègres de la Martinique refusent de travailler; ce refus occasionnera la perte d'une grande partie de la récolte. On y craint la famine. Une garde nationale a été organisée et des troupes sont attendues de France.

La Minerve annonce qu'une panthère avec ses deux petits est dans le voisinage de Machiche où elle commet de grands dommages parmi les moutons et autres animaux domestiques. On pense que cet animal s'est échappé d'une des ménageries des Etats-Unis.

Encore le Bureau de Poste.

Nous avons reçu de nombreuses plaintes à l'égard de l'envoi de notre journal par la poste. Nous sommes vraiment peiné du désappointement qu'éprouvent nos abonnés; néanmoins, il n'y a pas de notre faute, car notre journal est toujours expédié par la malle du jour de publication, pour les localités où cette malle passe, ou le lendemain, suivant les endroits où résident nos abonnés.

A. T. M. Ecr., Kamouraska.—Nous accusons réception de votre lettre. Le retard apporté dans la réception du journal vient de la malle les Nos. demandés, et nous allons essayer le plan que vous nous suggérez et dont nous vous remercions.

EXTRAIT D'UN JOURNAL FRANÇAIS.

Massacres à la Martinique.

Les nouvelles arrivées aujourd'hui de la Martinique et de la Guadeloupe confirment les rapports lus à l'Assemblée nationale par le ministre de la marine.

Avant l'arrivée des décrets du 27 avril, promulgués en France le 3 mai, l'abolition de l'esclavage a été proclamée dans la première de ces colonies, à la suite d'une collision sanglante. A la Guadeloupe, l'émancipation a eu lieu sans effusion de sang.

Nous recevons de la Martinique une lettre qui contient les détails suivants sur les événements dont cette île a été le théâtre.

“ Fort-de-France, 24 mai 1848.

“ Le 24 du courant, le Sieur Duchamp, propriétaire, demeurant dans la commune du Prêcheur, obtint de l'autorité la permission de faire arrêter un de ses esclaves qui avait commis le crime de parler politique. Quatre gendarmes procédèrent à cette arrestation; poursuivis, hués, attaqués par l'atelier, ils ne parvinrent qu'à grand-peine à le mettre à la geôle.

“ A peine y était-il, qu'une foule immense réclamait avec fureur son élargissement. Bientôt les ateliers des habitations voisines, réunis aux sons des cornes, descendent en armes sur la ville. Déjà on déparait les rues et l'on commençait les barricades, lorsqu'un citoyen d'une grande énergie et d'une grande influence, M. Papy, premier adjoint au maire, comprenant toute l'imprudence de cette arrestation, vint aller au devant des conséquences fatales qu'elle doit entraîner. Par ses ordres, le prisonnier est mis en liberté. Il était trop tard: une imprudence venait encore de tout compromettre.

“ La peur, le sentiment de la conservation venaient de réunir dans un des plus grands hôtels de la ville, chez M. de Sannois, une grande quantité de personnes appartenant à la classe blanche. L'une d'elles, le Sieur Desabey, fit feu sur une bande qui défilait dans la rue. Un homme tombe mortellement blessé; aussitôt le peuple de la cité, les populations des campagnes se pressent devant le cadavre en criant et demandant vengeance!

“ L'hôtel est envahi; les hommes qui s'y trouvent périssent jusqu'au dernier. La révolution commence aux cris de: Vive la

liberté ! de part et d'autre on compte des victimes.

" M. Fourniols jeune est tué ; bientôt l'incendie se déclare dans le quartier du fort ; de nombreuses victimes périssent au milieu des flammes. Dans une seule maison on ne compte pas moins de trente-cinq victimes.

" Au Prêchur la gendarmerie et l'équipage d'un bâtiment font feu sur les esclaves qui marchent en colonnes, aux cris de : " Vive la liberté ! " Beaucoup tombent, mais les colonnes marchent toujours, se précipitent dans le bourg, qui devient le théâtre d'un carnage épouvantable. L'incendie vient encore consumer les trois quarts des maisons de ce bourg.

" A Fort-de-France, la nouvelle de ce qui se passait à Saint-Pierre a produit une impression impossible à décrire. Nous avons eu aussi notre journée de révolution ; mais aujourd'hui tout est calme. "

On lit dans une autre correspondance :

" Les flammes s'élèvent avec une horrible furie, toutes ces familles éperdues répandant des cris lamentables ; ces pauvres femmes demandent grâce pour elles, pour leur enfants ; des fenêtres de la maison elles présentent à la toute ces petits êtres innocents qui lui tendent les bras.

" Elles la prient de les sauver au nom de la liberté, au nom de la république. Des cris de vengeance répondent seuls à ces voix suppliantes.

" Enfin, l'incendie dévore toutes ces intéressantes victimes, et pas un être pour les secourir, pas une autorité pour les protéger.

" M. l'adjoint du maire, préposé à la police, et qui a tant d'influence sur sa classe, n'avait pas même eu la précaution de placer les moindres agents de surveillance, de sorte que l'incendie avait déjà fait de rapides progrès lorsqu'un détachement de troupes de ligne et la compagnie des sapeurs-pompiers sont arrivés sur les lieux, non sans beaucoup de lutte.

" Un assez grand nombre de maisons sont devenues la proie des flammes ; l'incendie s'est aussi propagé, par l'effet de la malveillance, dans plusieurs autres rues du Fort ; le matin même, ces brigands promenaient insolentement et impunément leurs torches dans la ville, malgré la présence du général Rostoland arrivé vers dix heures du soir.

" Le mouillage a été heureusement préservé du fléau. "

La prochaine malle anglaise sera fermée à Québec, le 27 du courant. Lettres reçues jusqu'à 7 heures P. M.

VENTES PAR ENCAN.

Noir à soldiers.—chez Gillespie & Cie, le 25, à 11 heures par T. Hamilton.
Sucre, Mcclasse, Rhum, Thé etc.—chez Leaycraft, le 25 à 2 heures, par Dupont & Cie.
Vins français, Bière, genièvre.—chez Greenshields & Cie, le 26, à 10 heures, par A. J. Maxham.
Thés, Vins de Benecarlo, Brandy, Vinaigre etc.—le 25 à 2 heures chez Dupont & Cie.

Annonces.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE.
Haute-Ville. Haute-Ville.

A LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.
PORTER de Londres de Hibbert, do do.
CIDRE de première qualité. do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet 1848.



SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De Québec.

ELECTION GÉNÉRALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.

J. J. TESSIER,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

A LOUER.

Le deuxième étage de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, avec appartement et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.—S'adresser sur les lieux à W. COWAN.

Québec, 24 juillet 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

Fabrique de Notre-Dame de Québec.

CETTE FABRIQUE ayant besoin d'une somme d'environ trois mille louis courant pour la bâtisse de l'église du Faubourg St. Jean, les personnes disposées à prêter cette somme, ou une partie, sont priées d'en informer le soussigné, Procureur de la dite Fabrique.

CHS. M. DEFOY,

Notaire,
Haute-Ville, Rue St. Joseph.

Québec, 19 juillet 1848.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s., les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 17 juillet, 1848.

Parapluies Français, Etc.

Les Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Batails Français de Chiendent, pour tapis.
Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

FROMAGE DE GRUYERES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, { Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. { Rue St. Joseph, No. 11.

Le Dr. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin de l'Hôtel St. George.
Québec, 19 mai 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.



Le soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtelle, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1843.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de L'épine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquérir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.
N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!
AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PRÉMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.
Québec, 12 mai 1848. 3-fsm

NOUVELLE
METHODE
POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,
APOTHIKAIRE,
à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville.
QUÉBEC.

Cours de Botanique.

Le sousigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAL.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.

BATEAUX-A-VAPEUR
DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUÉBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.
Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

A Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal. cet avertissement.

Premier arrivage d'Europe,
Viâ le Hâvre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice
AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclesiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES sousignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,
Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les sousignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques étiquettes de goût.

Québec, 26 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfontaines,
ST. ROC,
Québec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfontaines,
ST. ROC,
Québec.

MEUBLIER,



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qui, ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACCABLOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,
PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE,
Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

Institut Canadien
DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11^e février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez les sousignés. Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, 12 mai 1847.